



Annie GENEVARD,

Vice-présidente de l'Assemblée nationale

Membre de de la Commission spéciale chargée
d'examiner le projet de loi relatif à la bioéthique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 septembre 2019

Examen du projet de loi relatif à la bioéthique : une majorité refermée et sourde aux propositions de l'opposition

L'examen du projet de loi relatif à la bioéthique a débuté en commission depuis lundi soir. S'il est trop tôt pour en dresser un bilan définitif, il est cependant déjà possible de déplorer l'attitude fermée de la majorité.

En effet, aucun des amendements de fond présentés par les députés d'opposition les Républicains n'a pour l'instant été adopté. Ce qui vaut, sans surprise, pour les amendements visant à remettre en cause la philosophie générale du projet vaut également, et c'est plus préoccupant, pour ceux qui s'inscrivent dans une démarche constructive d'amélioration du texte.

On aurait pu espérer que le comportement monolithique de la majorité, observé depuis de longs mois déjà, connaîtrait une éclipse lors de l'examen de ce projet de loi qui suppose pleine liberté de conscience et véritable hauteur de vue.

Tristement, le déroulement du travail en commission révèle une majorité composée de députés hostiles à toute contribution de l'opposition. Ce n'est pas ainsi que les lois de bioéthique furent écrites puis révisées sous des majorités précédentes.

Puisque cet examen se poursuit, il reste à espérer que la majorité acceptera de ne pas avoir toujours raison, sur toutes les questions, et que l'opposition sera, parfois, écoutée !

Signataires et membres les Républicains de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la bioéthique :

Annie GENEVARD

Vice-présidente de l'Assemblée nationale

Thibault BAZIN

Député de Meurthe-et-Moselle

Valérie BEAUVAIS

Députée de la Marne

Xavier BRETON

Député de l'Ain

Philippe GOSSELIN

Député de la Manche

Patrick HETZEL

Député du Bas-Rhin

Alain RAMADIER

Député de Seine-Saint-Denis